

Compromis de vente et donation enregistrée

Par **julien2b**, le **07/04/2010** à **22:31**

bonjour

je vous contacte aujourd'hui afin de vous faire part d'un problème.

j'ai signé un compromis de vente, avec une dame âgée de 90 ans, portant sur des parcelles agricoles. Moins de 15 jours après? cette dernière fait donation des parcelles à sa fille, donation qui a fait l'objet d'une inscription à la conservation des hypothèques.
que dois-je faire?